AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-10-66 568603

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 73 d'OCTOBRE 1966 — 19 octobre 1966

INFORMATIONS

TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS

En automne, les arbres fruitiers à pépins et à noyau sont justiciables de traitements cupriques au cours de la chute de leurs feuilles.

Des pulvérisations de bouillies contenant 500 g à 1 kg de cuivre métal par hectolitre peuvent être appliquées lorsque la moitié des feuilles sont tombées, puis à nouveau à défeuillaison totale.

Les principales maladies visées par ces traitements sont :

sur pommier : le chancre à nectria, maladie très grave en période humide.

sur poirier : les maladies bactériennes

sur prunier - abricotier : le coryneum, les maladies bactériennes, la rouille.

sur pêcher : le coryneum, la cloque.

sur cerisier : le chancre bactérien du cerisier.

FRAMBOISIERS

Le dessèchement des tiges dû au champignon Didymella applanata se signale par l'excoriation de l'écorce dont la surface prend une teinte gris argenté. L'anthracnose des tiges provoque sur celles-ci des taches circulaires pourpres, plus ou moins confluentes.

En hiver, éliminer les rameaux malades au moment de la taille et les détruire par le feu.

P 1.175

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

C A M P A G N O L S
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

La pullulation des campagnols s'est très sensiblement accrue depuis quelques semaines et des "ronds" sont remarqués dans les luzernières, les colzas d'hiver et les premières emblavures de céréales. L'arrachage des betteraves doit encore accroître sensiblement la concentration de ces rongeurs dans les cultures en place.

Des mesures de défense doivent être prises avant l'extension des dommages.

Le virus et les gaz sont d'une efficacité aléatoire ou d'un emploi malaisé; les appâts empoisonnés constituent la méthode de lutte la plus indiquée. Les grains empoisonnés au phosphure de zinc, à la stryohnine ou à la crimidine doivent être obligatoirement dissimulés à la vue du gibier; ils sont placés dans l'entrée des terriers ou disposés sous des abris (portions de ballot de paille pressée, solidement fixées au sol par un piquet) à raison de 25-30 abris par hectare.

Il n'y a pas de restriction à l'emploi des appâts à base de chlorophacinone; toutefois, il apparaît que leur utilisation par épandage à la volée doive nécessiter davantage de produits que l'appâtage localisé à l'entrée des galeries; ce dernier n'exige que 3 à 8 kg de grains par hectare suivant l'infestation.

On trouve couramment dans le commerce des appâts empoisonnés sous forme de spécialités commerciales.

Il n'est possible de préparer à la ferme que les appâts à base de chlorophacinone, ceux à base de phosphure de zinc ou de strychnine doivent être obligatoirement préparés par un pharmacien.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.